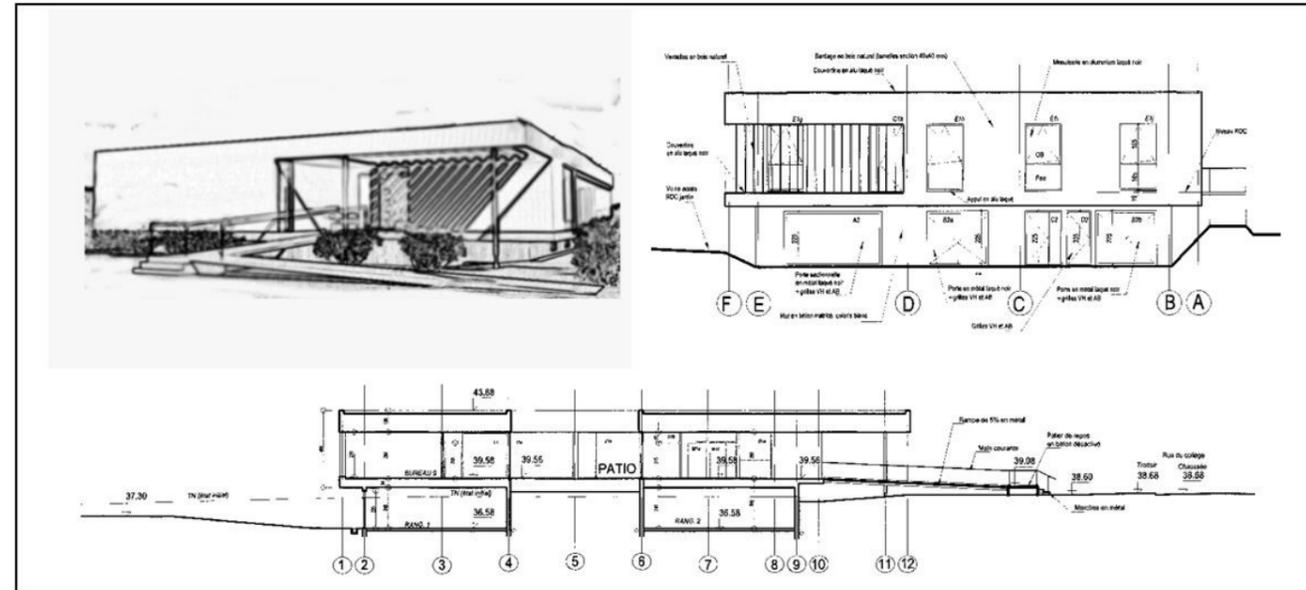


BACCALAUREAT PROFESSIONNEL  
TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT

**Option B: ASSISTANT EN ARCHITECTURE**



# DOSSIER DE BASE

**CONSIGNES** au candidat et au surveillant d'épreuve:

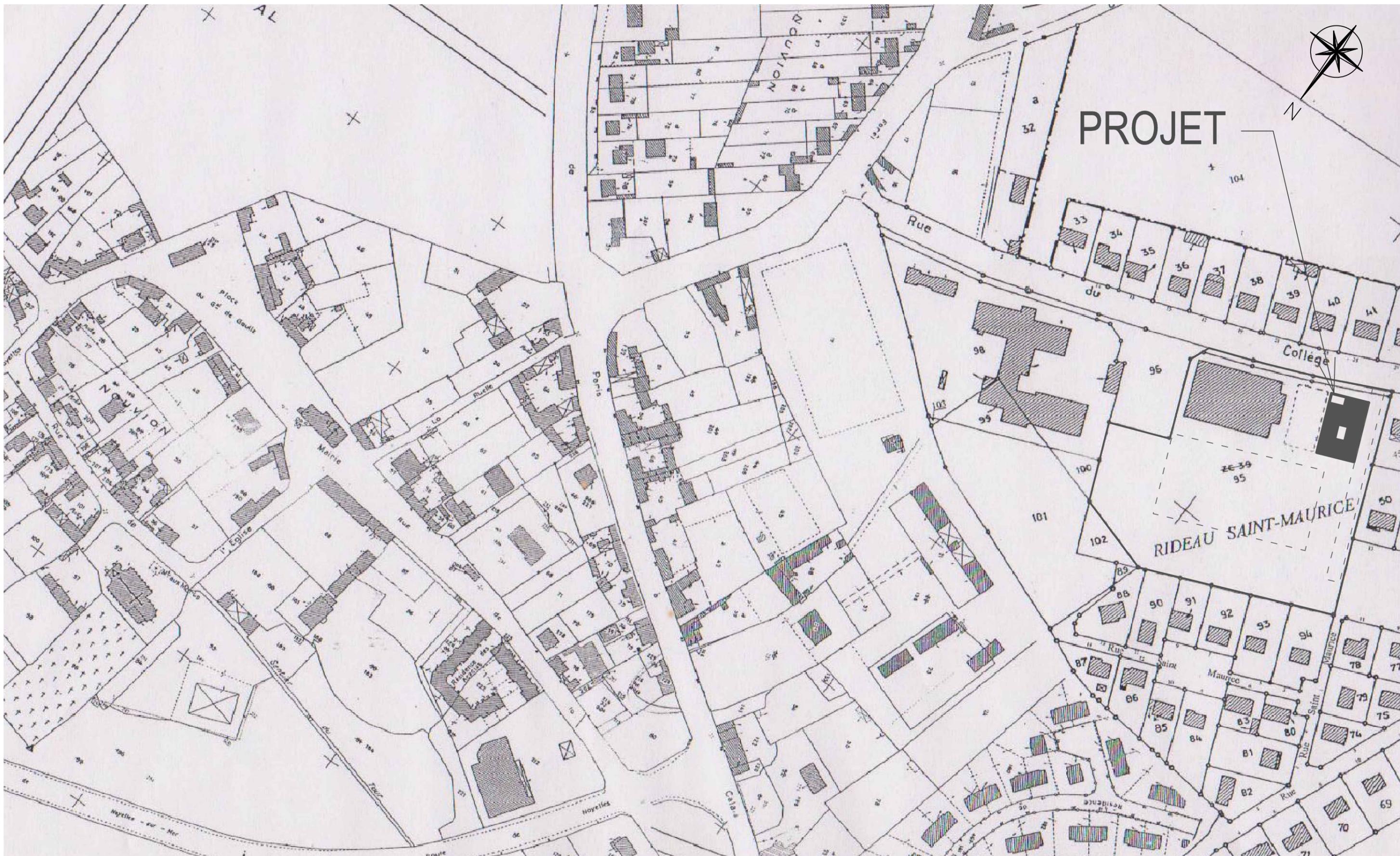
Ce Dossier de Base sera rendu au surveillant en fin d'épreuve.

- Il sera redonné au candidat par le centre, au début de l'épreuve suivante.
- Il sera laissé au candidat à l'issue de la dernière épreuve.

Identification du candidat : .....

SOMMAIRE	Papier	Numérique
<b>DIAPORAMA: Présentation du site / projet</b>		Diaporama.pps
<b>DOCUMENTS GRAPHIQUES:</b>	Pages DG1 à DG11	
<b>PIECES ECRITES:</b>	PE1.1 et PE1.2	

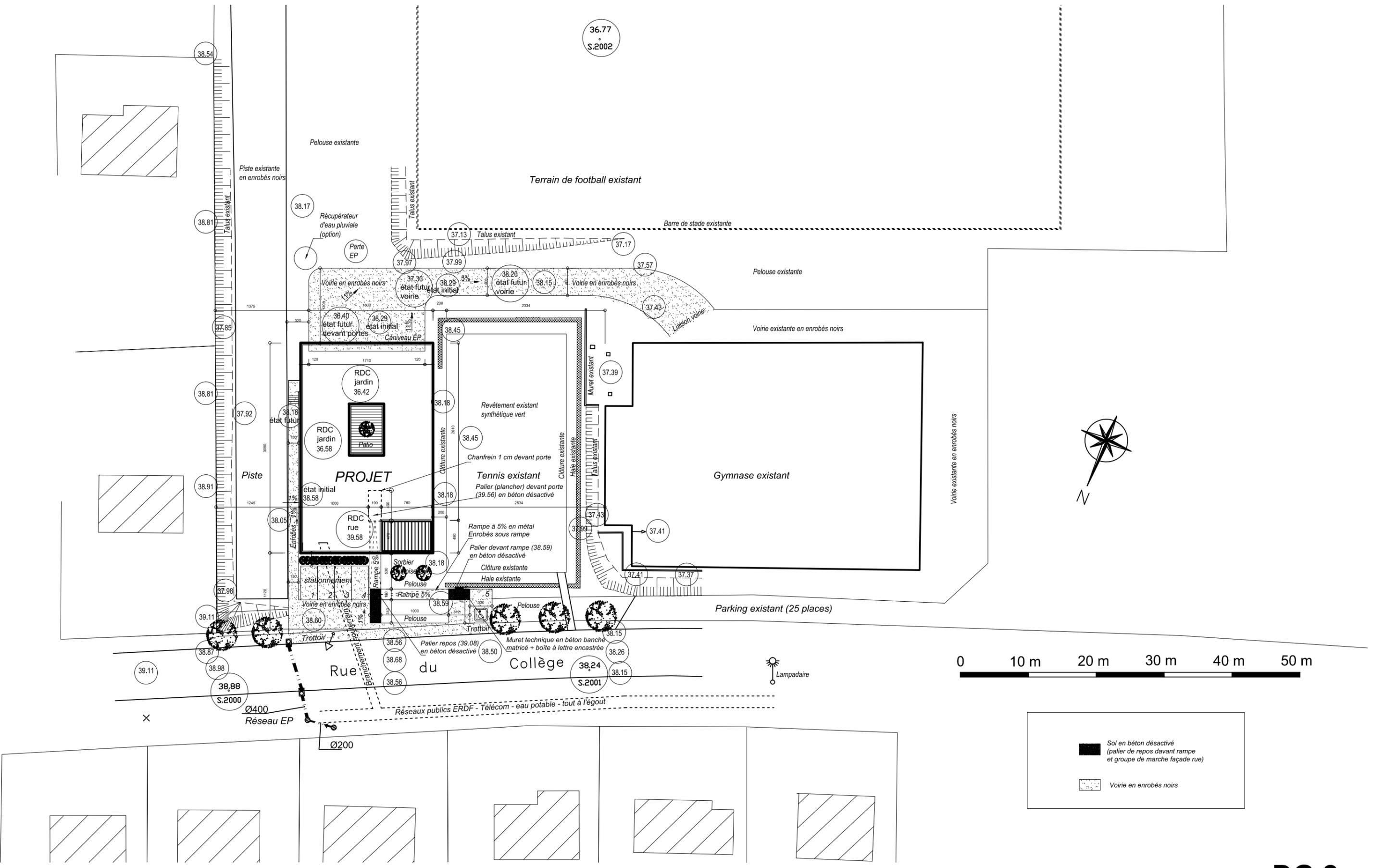
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE  Session 2014	COMMUNAUTE DE COMMUNE DE NOUVION CONSTRUCTION DE BUREAUX	
	EPREUVE E2 : PROJET ARCHITECTURAL EPREUVE E3 : COMMUNICATION ET SUIVI DE CHANTIER	DOSSIER DE BASE
	NC 1411-TE AA	1/14



**DG 1**

Plan de situation :  
Echelle 1:2000

Plan de situation	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOUVION - CONSTRUCTION DE BUREAUX	
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE Session 2014	EPREUVE E2 : PROJET ARCHITECTURAL EPREUVE E3 : COMMUNICATION ET SUIVI DE CHANTIER	DOSSIER DE BASE
	NC 1411-TE AA	2/14

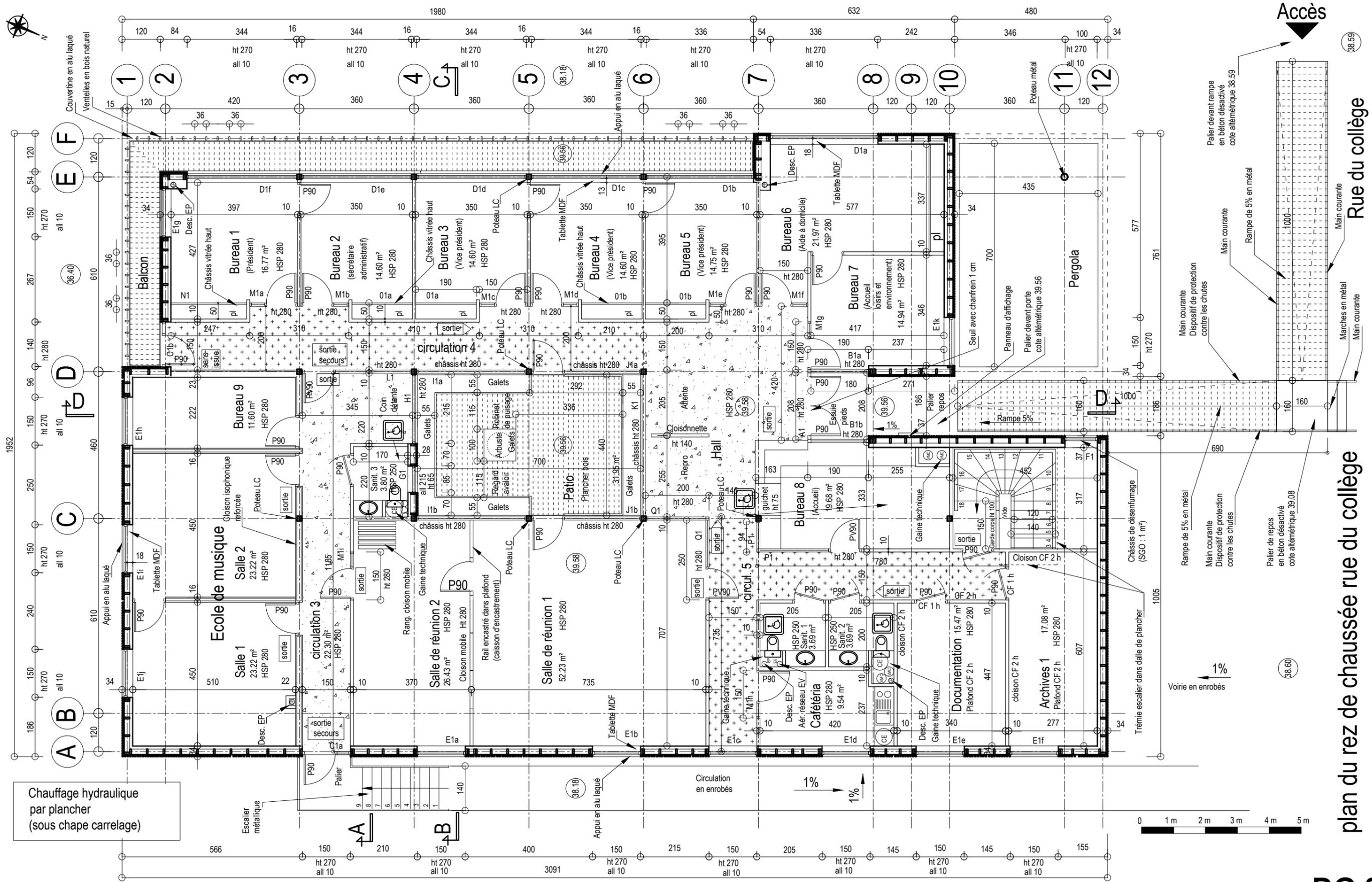


Sol en béton désactivé  
 (palier de repos devant rampe  
 et groupe de marche façade rue)

Voirie en enrobés noirs

# DG 2

<b>Plan de Masse</b>		COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOUVION - CONSTRUCTION DE BUREAUX	
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option B :		EPREUVE E2 : PROJET ARCHITECTURAL EPREUVE E3 : COMMUNICATION ET SUIVI DE CHANTIER	DOSSIER DE BASE
ASSISTANT EN ARCHITECTURE Session 2014		NC 1411-TE AA	3/14

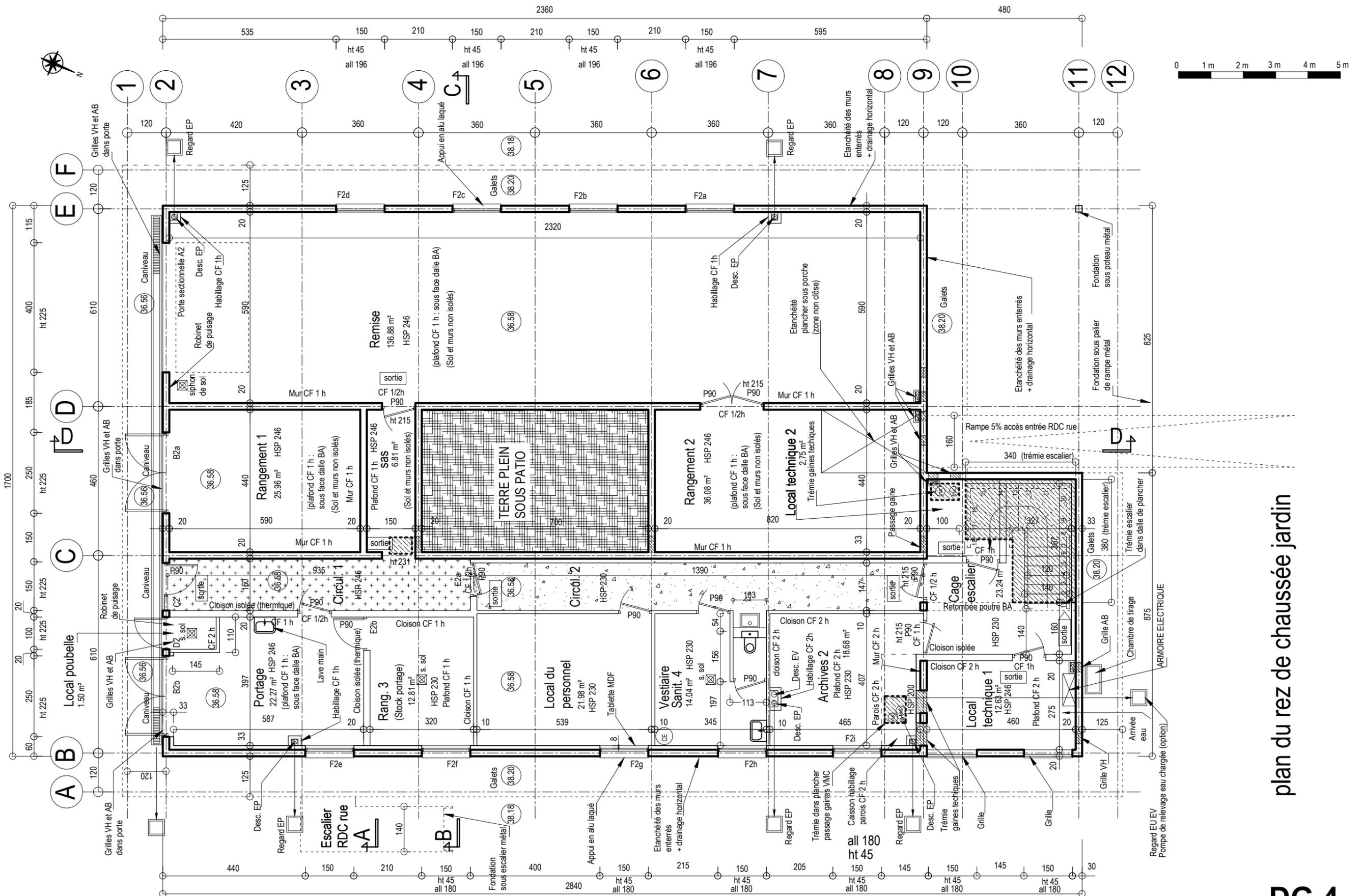


Chauffage hydraulique par plancher (sous chape carrelage)

plan du rez de chaussée rue du collège

DG 3

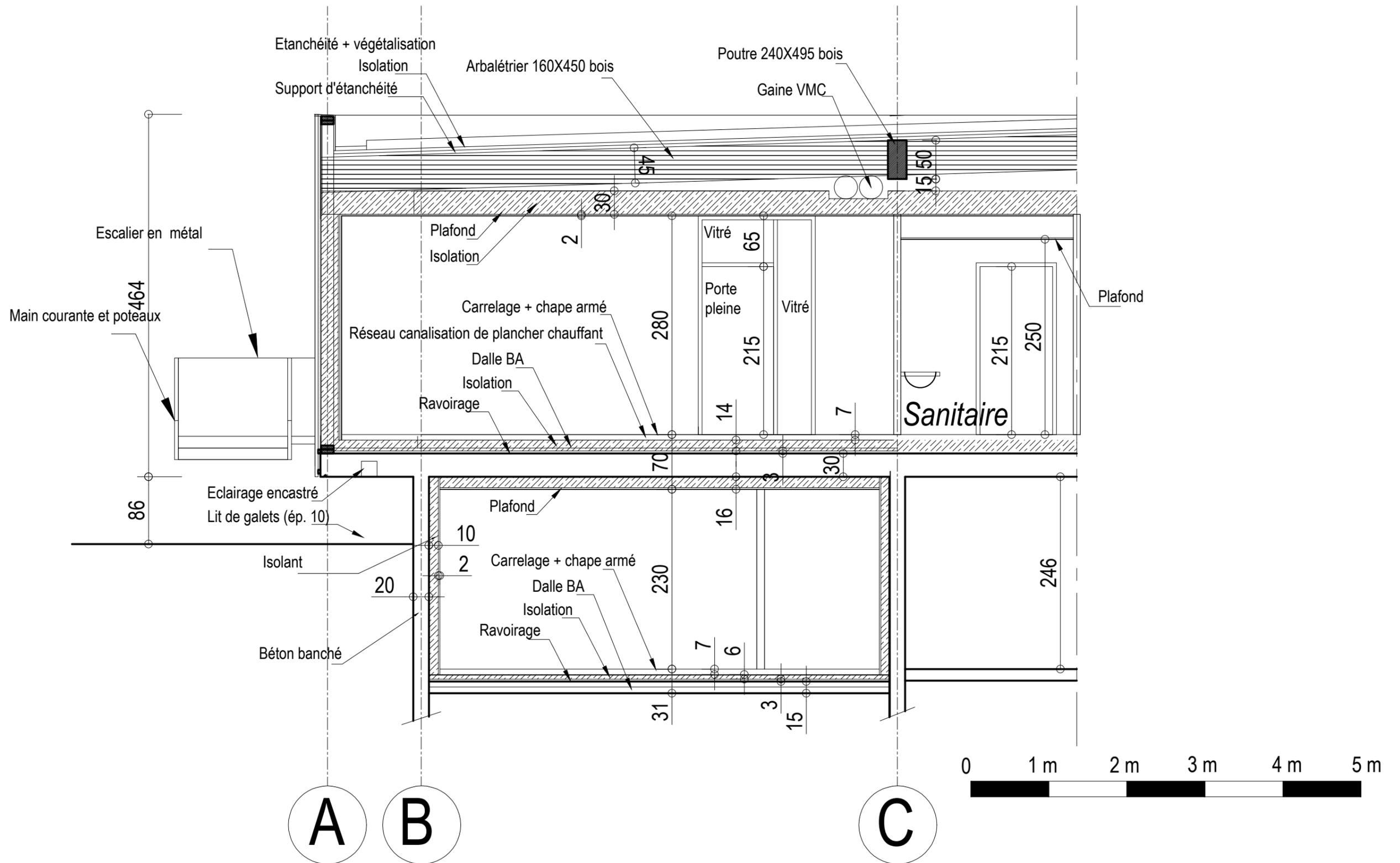
RdC rue du collège	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOUVION - CONSTRUCTION DE BUREAUX	
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option B :	EPREUVE E2 : PROJET ARCHITECTURAL	DOSSIER DE BASE
ASSISTANT EN ARCHITECTURE	EPREUVE E3 : COMMUNICATION ET SUIVI DE CHANTIER	
Session 2014		
	NC 1411-TE AA	4/14



plan du rez de chaussée jardin

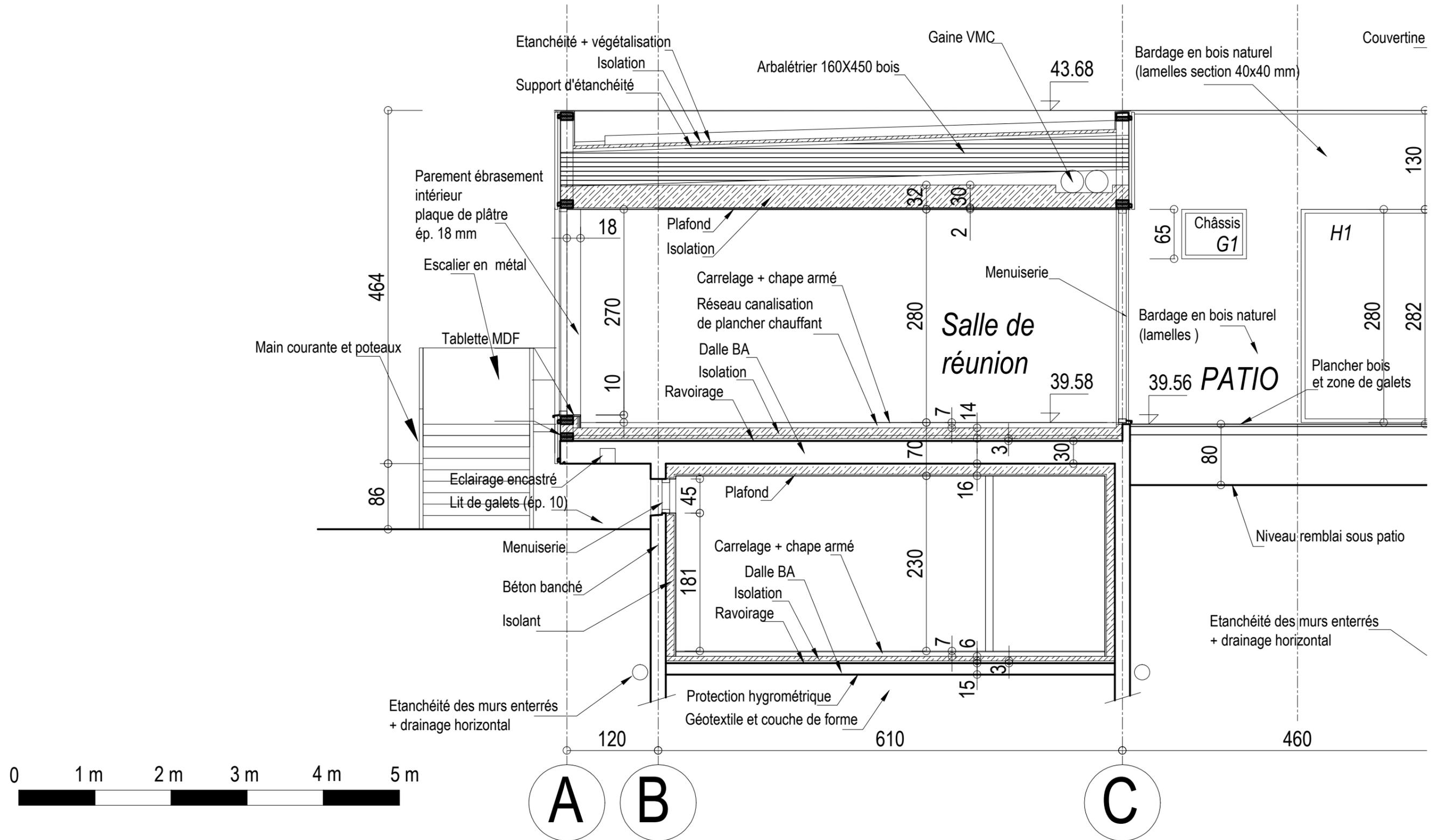
DG 4

RdC coté jardin		COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOUVION - CONSTRUCTION DE BUREAUX	
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE Session 2014		EPREUVE E2 : PROJET ARCHITECTURAL EPREUVE E3 : COMMUNICATION ET SUIVI DE CHANTIER	DOSSIER DE BASE
		NC 1411-TE AA	5/14



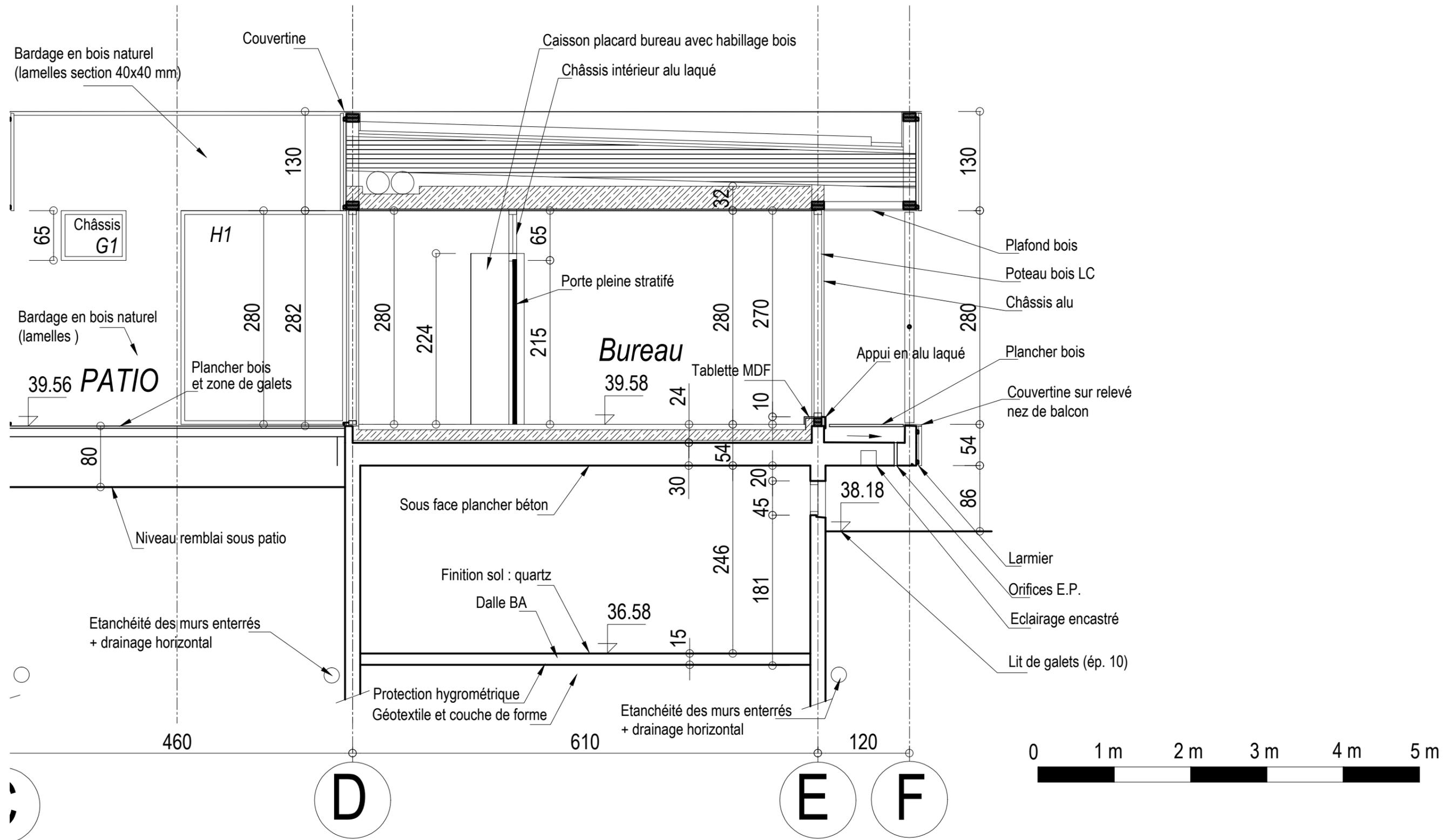
# DG 5

Coupe partielle A	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOUVION - CONSTRUCTION DE BUREAUX	
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE Session 2014	EPREUVE E2 : PROJET ARCHITECTURAL EPREUVE E3 : COMMUNICATION ET SUIVI DE CHANTIER	DOSSIER DE BASE
	NC 1411-TE AA	6/14



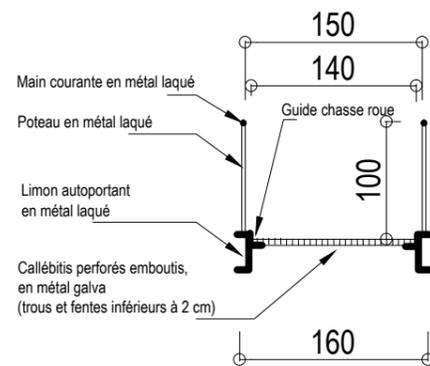
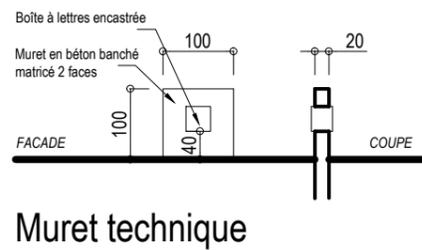
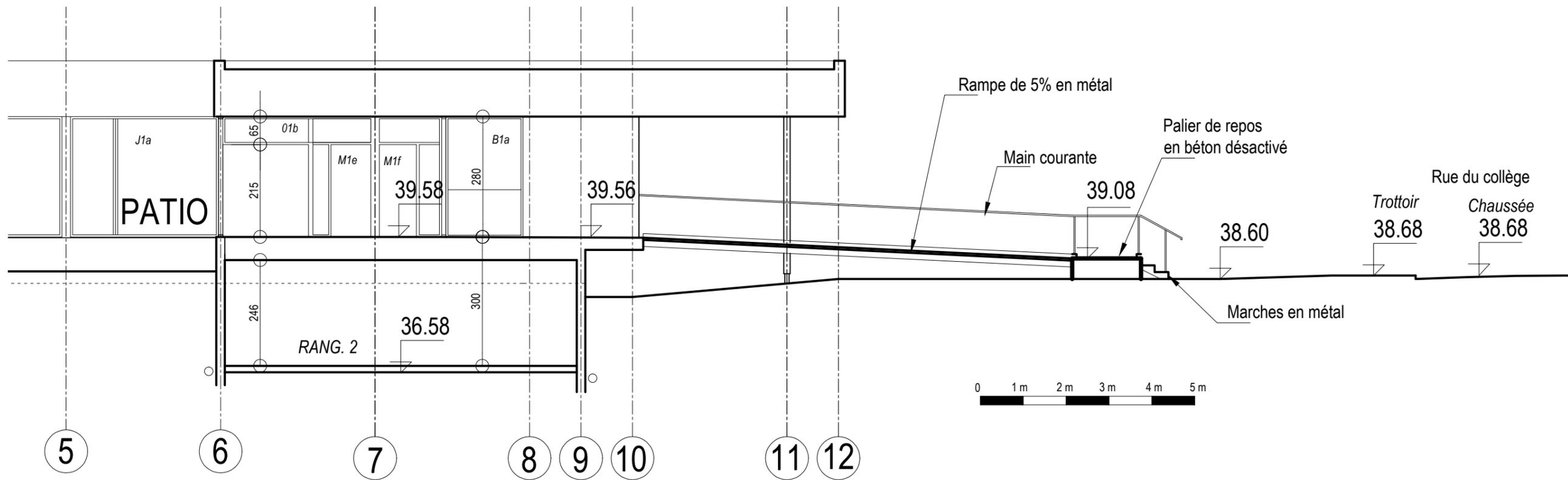
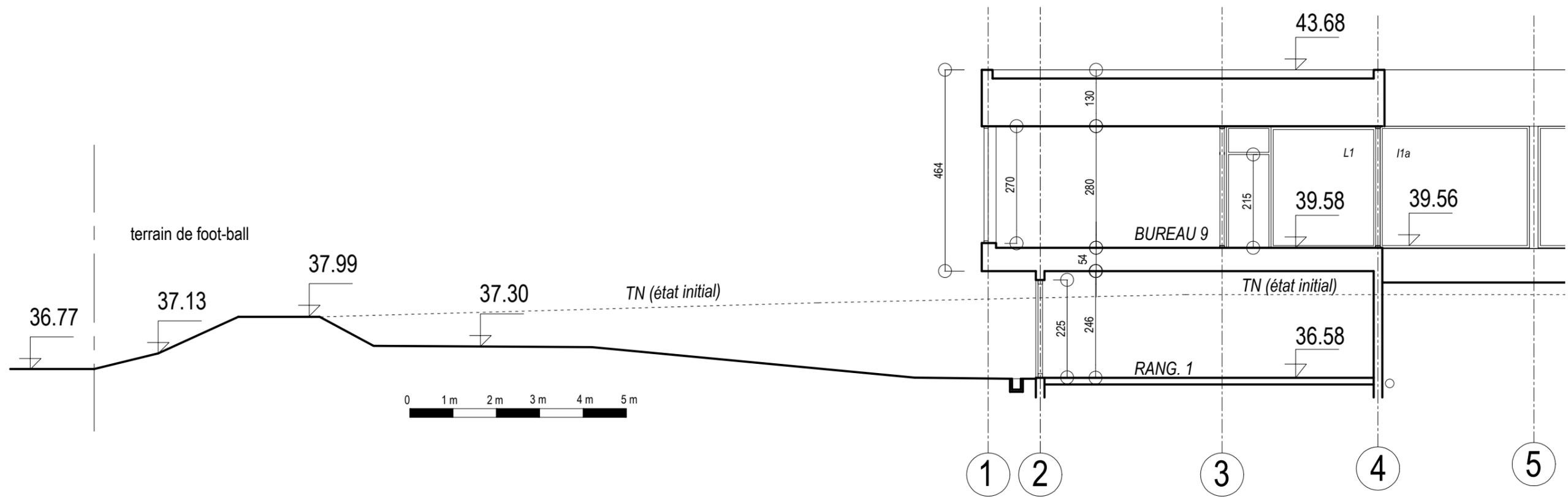
# DG 6

Coupe partielle B		COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOUVION - CONSTRUCTION DE BUREAUX	
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE Session 2014	EPREUVE E2 : PROJET ARCHITECTURAL	DOSSIER DE BASE	
	EPREUVE E3 : COMMUNICATION ET SUIVI DE CHANTIER	NC 1411-TE AA	7/14



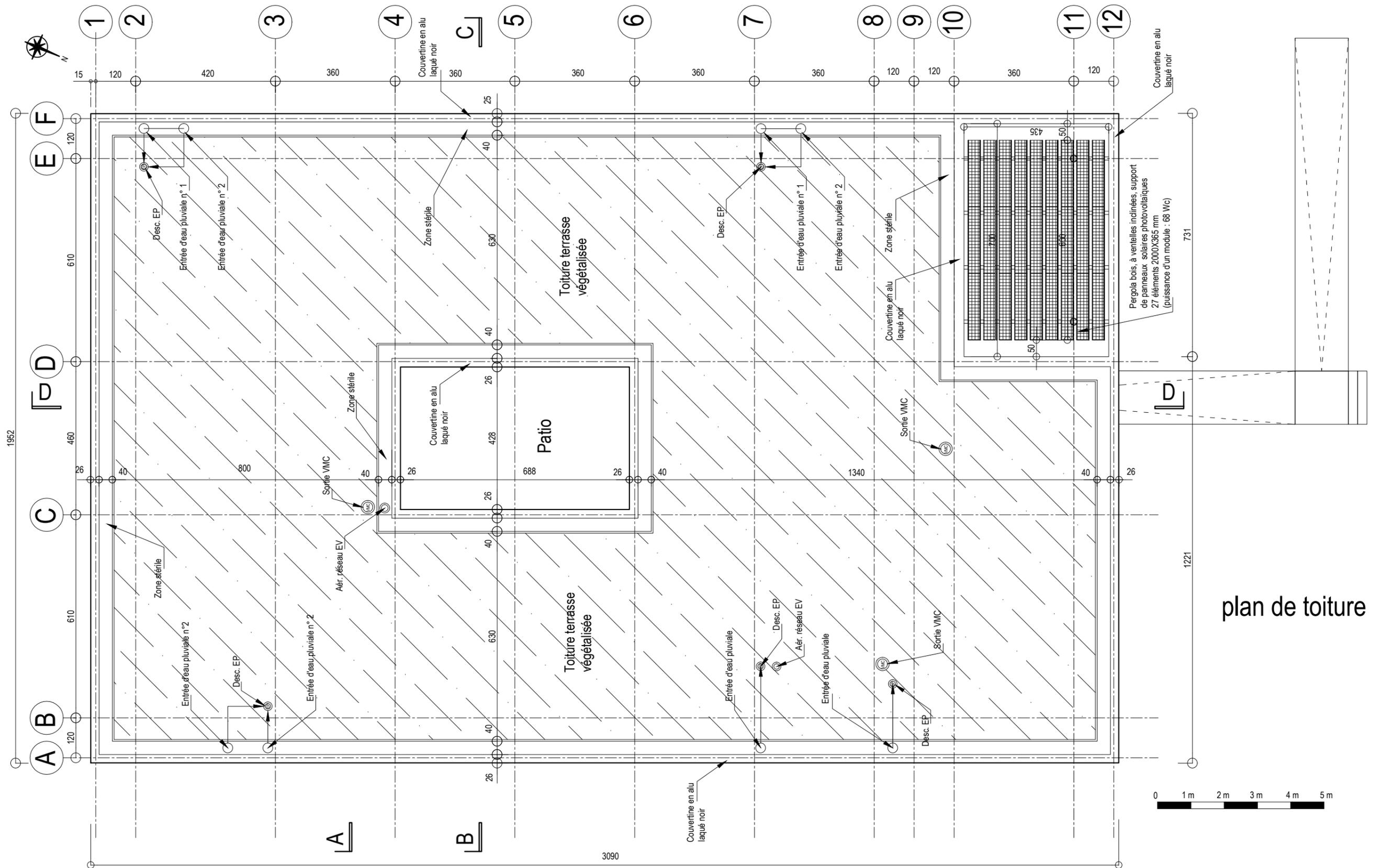
**DG 7**

coupe partielle C		COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOUVION - CONSTRUCTION DE BUREAUX	
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE		EPREUVE E2 : PROJET ARCHITECTURAL	DOSSIER DE BASE
Session 2014		EPREUVE E3 : COMMUNICATION ET SUIVI DE CHANTIER	
		NC 1411-TE AA	8/14



**DG 8**

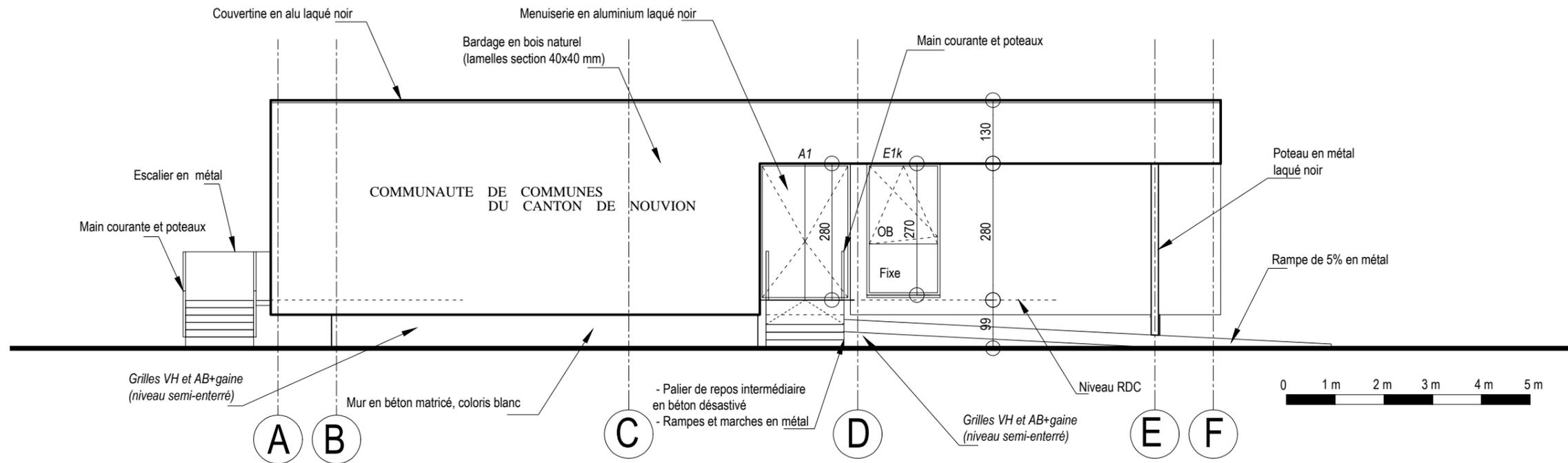
Coupe D	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOUVION - CONSTRUCTION DE BUREAUX	
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE Session 2014	EPREUVE E2 : PROJET ARCHITECTURAL EPREUVE E3 : COMMUNICATION ET SUIVI DE CHANTIER	DOSSIER DE BASE
	NC 1411-TE AA	9/14



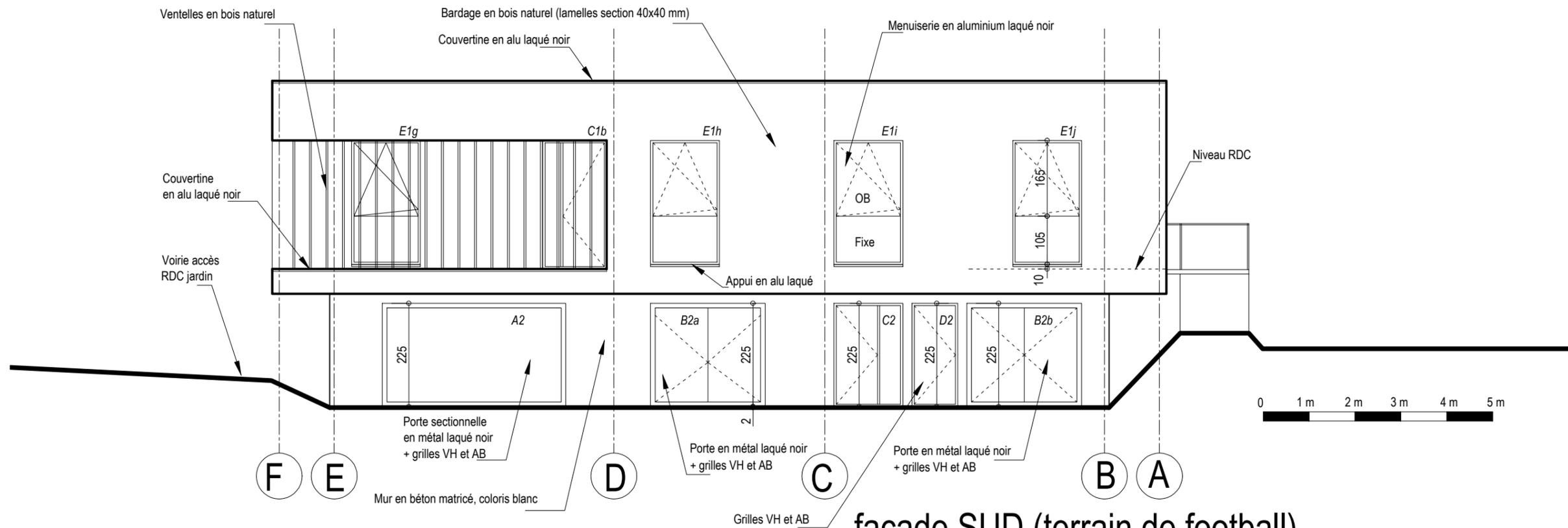
plan de toiture

DG 9

Plan de toiture	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOUVION - CONSTRUCTION DE BUREAUX	
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE	EPREUVE E2 : PROJET ARCHITECTURAL EPREUVE E3 : COMMUNICATION ET SUIVI DE CHANTIER	DOSSIER DE BASE
Session 2014	NC 1411-TE AA	10/14



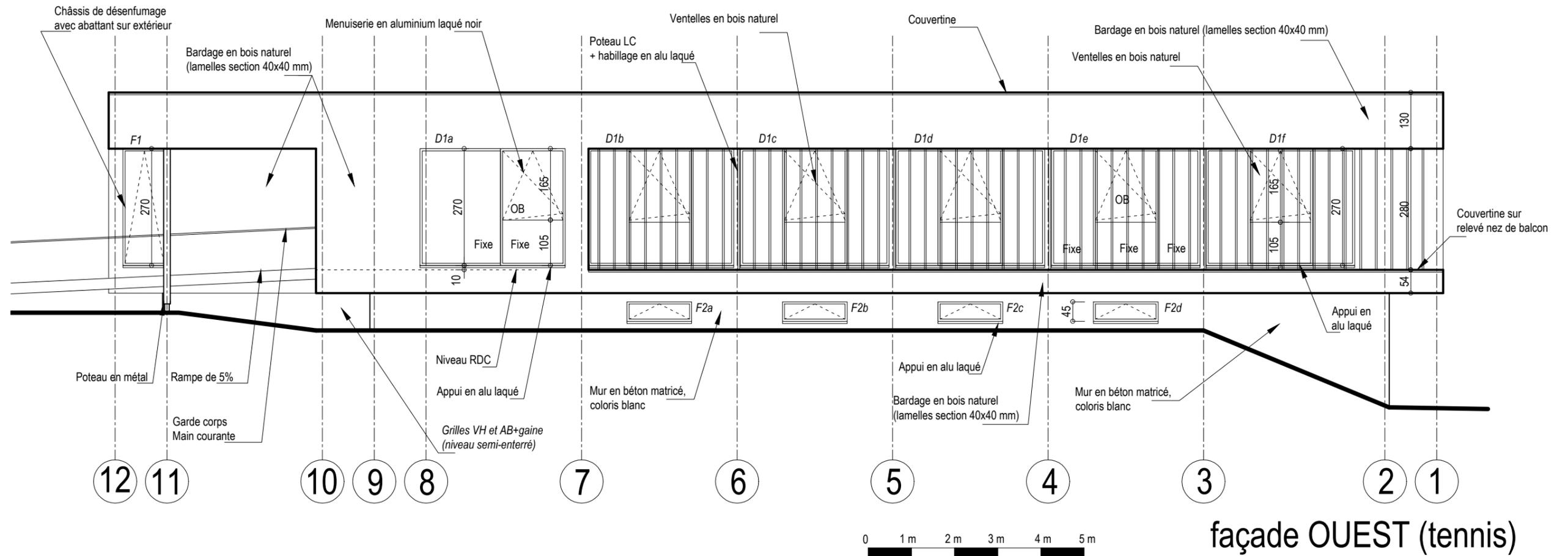
façade NORD (rue du Collège)



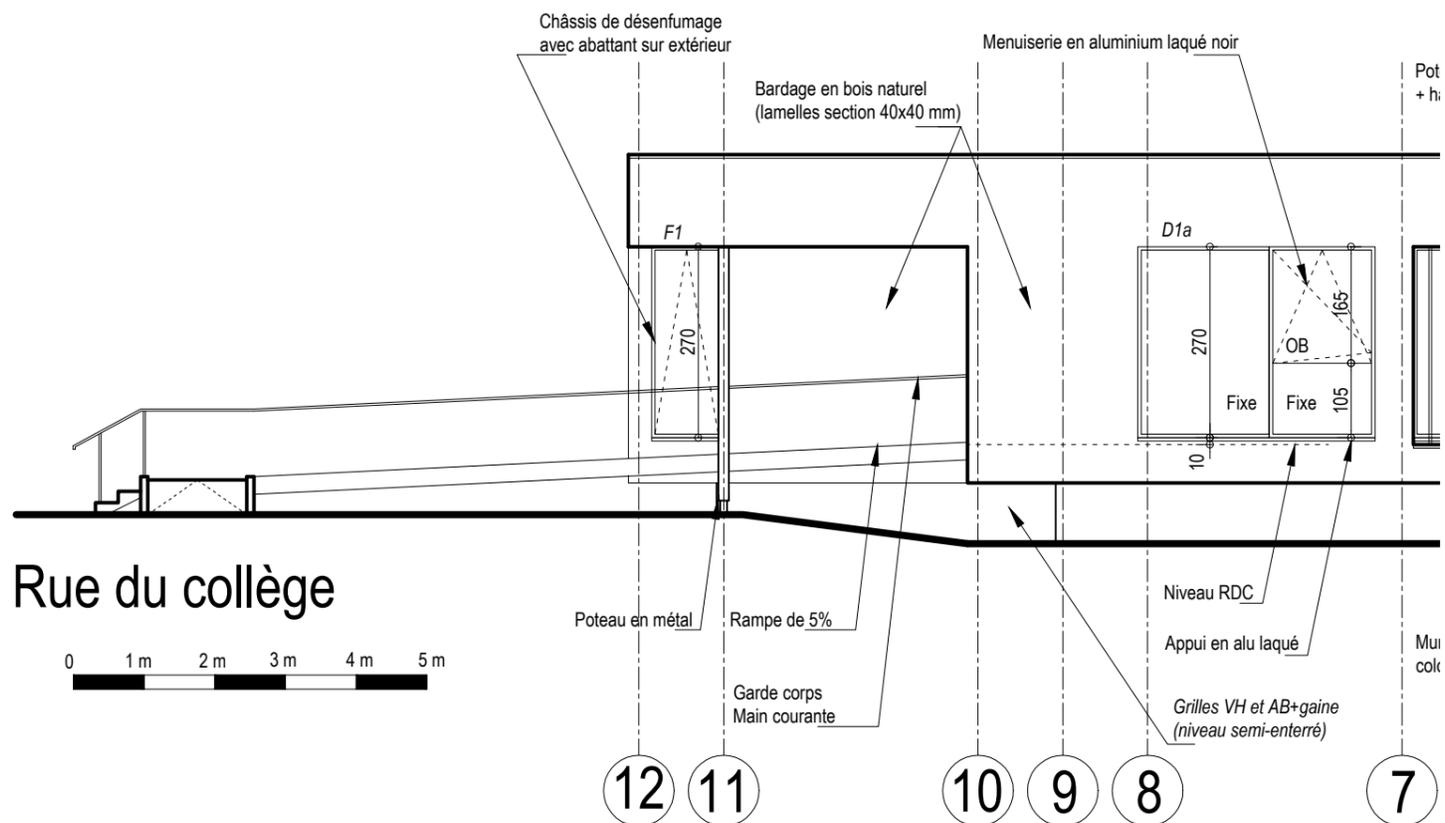
façade SUD (terrain de football)

**DG 10**

Façade Nord et Sud		COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOUVION - CONSTRUCTION DE BUREAUX	
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE Session 2014		EPREUVE E2 : PROJET ARCHITECTURAL EPREUVE E3 : COMMUNICATION ET SUIVI DE CHANTIER	DOSSIER DE BASE
		NC 1411-TE AA	11/14



façade OUEST (tennis)



Rue du collèè

**DG 11**

Façade OUEST	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOUVION - CONSTRUCTION DE BUREAUX	
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE Session 2014	EPREUVE E2 : PROJET ARCHITECTURAL EPREUVE E3 : COMMUNICATION ET SUIVI DE CHANTIER	DOSSIER DE BASE
	NC 1411-TE AA	12/14

# NOTICE D'IMPACT

## 1- Présentation de l'état initial du terrain et de ses abords

La parcelle de terrain concernée par le projet, située rue du Collège, est cadastrée section ZP n° 95 sur le territoire de la Commune de NOUVION.

Des équipements publics et sportifs, un gymnase, un terrain de tennis, une piste d'athlétisme et un terrain de football, y sont implantés.

### *Le gymnase.*

Ses façades sont en maçonnerie enduite finition blanche.

Sa couverture est en tôle de fibre ciment de couleur noir ardoise.

Ses menuiseries sont en bois lasuré,

Un bardage de panneaux translucides assure l'éclairage naturel de la salle de sports.

La cote altimétrique du sol intérieur du gymnase est au NGF de 37,41. (la cote altimétrique de référence de la rue devant le bâtiment est au NGF de 38,26, celle du terrain en périphérie proche du bâtiment est de 37,37 à 37,43).

La hauteur au faitage de l'édifice est de 10,00 m.

### *Le terrain de tennis.*

Il est en revêtement de sol synthétique de coloris vert.

Sa cote altimétrique est au NGF de 38,45. (la cote altimétrique de référence de la rue devant le cours de tennis est au NGF de 38,50, celle du terrain en périphérie proche du cours de tennis est de 37,99 à 38,46).

Il est ceinturé d'une clôture grillagée verte, de hauteur 3,00 m, partiellement doublé d'une haie de troènes,

### *La Piste d'athlétisme.*

Elle est en enrobés noirs.

Sa cote altimétrique est au NGF de 37,92 à 38,05. (la cote altimétrique de référence de la rue devant la piste est au NGF 38,98 et du terrain en périphérie proche de la piste est de 38,48 à 39,11).

### *Le terrain de football.*

Sa cote altimétrique est au NGF 36,77.

Il est ceinturé d'une barre sur poteaux en béton,

### *Les extérieurs*

Des façons de talus à pentes douces profilent l'ensemble de la parcelle entre les différents équipements. Une circulation en enrobés noirs, longe la façade SUD de la salle de sports.

Le terrain, hors infrastructures (gymnase, terrain de tennis, pistes et circulations), est engazonné. La propriété est clôturée d'un grillage vert de hauteur 1,50 m.

Quelques arbres existent en bordure de la voie publique.

Des arbustes sont plantés entre le gymnase et la bande de stationnement.

Une bande de stationnement de 25 places, en enrobés noirs, est existante entre la voie publique et le gymnase.

La zone de terrain concernée par le projet de construction est un espace engazonné.

Sa cote altimétrique est au NGF de 38,48 à 38,60. (la cote altimétrique de référence de rue du Collège devant cette espace est de 38,50 à 38,98).

### *Les infrastructures existantes*

Le complexe sportif est raccordé aux réseaux publics d'eau, d'électricité, de télécom, d'assainissement d'eaux usées et vannes et d'assainissement d'eaux pluviales.

Un poteau incendie est implanté à environ 125 m du projet en bordure de la rue du collège.

## 2- Présentation du projet

Le projet a pour objet la construction des nouveaux bureaux de la C.C.C. du NOUVION.

Le bâtiment est implanté, entre la piste d'athlétisme et le terrain de tennis existants, à une distance de la voie publique (rue du Collège) de 11,20 m.

Sa façade OUEST est parallèle à la piste, au cours de tennis et au pignon EST du gymnase.

L'édifice est construit sur deux niveaux:

- Un rez-de-chaussée jardin avec une cote altimétrique du sol intérieur NGF de 36,53. (Cote altimétrique proche de celle du terrain de football relevée au NGF à 36,77).

Ce niveau comprend un garage, un local portage, un local technique, les locaux du personnel et des rangements. L'accès aux portes de garage façade SUD, se fait par l'intermédiaire d'une voirie avec façon de pente, raccordée à la circulation existante longeant le gymnase.

- Un rez-de-chaussée rue du collège avec une cote altimétrique du sol intérieur NGF de 39,48. (cote altimétrique proche de celle de voie publique relevée au point médian NGF à 38,68).

Ce niveau comprend des zones d'accueil, des bureaux, des salles de réunions et une école de musique.

L'accès à ce niveau de l'établissement, qui est ouvert au public, se fait façade NORD, par l'intermédiaire d'une rampe de 4 à 5% avec paliers de repos, raccordée à la voie publique.

La plateforme de plancher de ce niveau est en porte-à-faux de 1,20 m par rapport à l'emprise au sol du niveau inférieur.

# PE1.1

Notice d'impact	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOUVION CONSTRUCTION DE BUREAUX	
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE Session 2014	EPREUVE E2 : PROJET ARCHITECTURAL EPREUVE E3 : COMMUNICATION ET SUIVI DE CHANTIER	DOSSIER DE BASE
	NC 1411-TE AA	13/14

Le niveau du rez-de-chaussée rue du collège est surélevé par rapport au point haut de la voie publique de 0,50 m (RDC NGF 39,48 - rue NGF 38,98). Cette surélévation est en moyenne de 0,80 m (RDC NGF 39,48 - rue NGF 38,68).

Les façades au rez-de-chaussée jardin sont en béton matricé, de colons gris. Les façades au rez-de-chaussée rue du Collège sont en lamelles de bois (mélèze) non teintées ( finition naturelle), de section 40x40 mm.

Les menuiseries sont en aluminium laqué de coloris noir. Les portes du rez-de-chaussée jardin (façade SUD) sont en métal laqué de coloris noir.

La couverture est une toiture terrasse végétalisée. Les variétés végétales installées auront un aspect de réception uni, évoluant dans le temps été/hiver (vert à brun orangé). Des capteurs solaires seront installés en toiture pour la production d'eau chaude sanitaire et d'électricité. Ils seront intégrés à la pergola côté rue.

Un lit de galets est disposé en périphérie du bâtiment sous l'encorbellement du plancher rez-de-chaussée haut (rue du collège).

Un patio est aménagé au centre du bâtiment, permettant d'optimiser l'apport d'éclairage naturel dans l'ensemble des locaux de l'établissement. Son plancher sera en lames de bois. Un arbuste d'ornement sera planté en son milieu.

Le bâtiment de par sa forme, les matériaux utilisés et son orientation doit s'inscrire dans une démarche permettant l'obtention du label BBC.

*Les extérieurs*

5 places de stationnement, dont une réservée pour les personnes handicapées sont créées devant le projet. La voirie existante derrière le gymnase est prolongée jusqu'aux portes de garage d'accès au niveau rez-de-chaussée jardin. Un chemin piéton menant à un escalier de sortie secondaire est aménagé le long de la façade EST du projet. Les circulations et parkings sont en enrobés noirs.

La rampe d'accès à l'entrée principale, façade rue, est en béton désactivé.

3 arbres en bordure de rue sont abattus pour permettre l'accès aux places de stationnement. 2 arbres type sorbier des oiseaux, entretenu pour un développement modéré sont plantés entre le bâtiment et la rampe d'accès Les espaces engazonnés en pourtour du projet seront reconstitués.

La clôture grillagée en bordure de rue est déposée.

Les infrastructures, voiries, clôtures et espaces verts existants sur la propriété, en dehors de l'espace où est implanté le projet, sont conservés.

*Les infrastructures existantes*

Le projet sera raccordé aux réseaux publics d'eau, d'électricité, de télécom, d'assainissement d'eaux usées et vannes et d'assainissement d'eaux pluviales. Les différents réseaux passeront sur la parcelle en mode souterrain.

A défaut de pouvoir rejeter les eaux de pluie du bâtiment créé dans le réseau d'assainissement d'eaux pluviales, celles-ci seraient rejetées directement sur la parcelle par l'intermédiaire d'une perte ou d'un drainage.

**PE1.2**

<b>Notice d'impact</b>	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOUVION <b>CONSTRUCTION DE BUREAUX</b>	
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option B : <b>ASSISTANT EN ARCHITECTURE</b> Session 2014	<b>EPREUVE E2 : PROJET ARCHITECTURAL</b> <b>EPREUVE E3 : COMMUNICATION ET SUIVI DE CHANTIER</b>	<b>DOSSIER DE BASE</b>
	NC 1411-TE AA	14/14